

Chaque jour, des millions d'Africaines se livrent à des activités commerciales diverses, dans leur pays ou au-delà des frontières nationales. Elles achètent et vendent de tout, des produits agricoles aux produits manufacturés.

Selon la Banque mondiale, ce sont surtout des femmes qui traversent les frontières pour fournir des biens et des services. Elles dirigent également la plupart des petites exploitations agricoles. En fait, la contribution des femmes commerçantes aux économies nationales est aujourd'hui indispensable à la stimulation du commerce africain.

Les politiques commerciales de la région ne sont toutefois pas nécessairement favorables aux femmes, les hommes ayant un meilleur accès aux ressources.

Au contraire, elles sont confrontées à des contraintes qui sapent les efforts de l'Afrique visant à réaliser pleinement son potentiel commercial.

Il s'agit notamment de barrières non tarifaires qui affectent les échanges, indique une étude de 2013 de la Banque mondiale, intitulée Les femmes et le commerce en Afrique.

Le manque d'accès aux financements, à l'information et aux réseaux formels par exemple pousse souvent les femmes vers l'économie parallèle, où leurs capacités de croissance sont limitées.

### **Commerce transfrontalier et secteur informel**

La participation des femmes au commerce informel est souvent sous-estimée. Le rôle qu'elles jouent dans le commerce transfrontalier informel n'attire guère l'attention des milieux du commerce international, souligne un document du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes, un groupe de travail de l'ONU.

Selon ce dernier, le commerce informel, dominé par les femmes, représente une importante source de création d'emplois en Afrique : entre 20 et 75 % de l'emploi total dans la plupart des pays.

Par exemple, dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe, le commerce transfrontalier informel, qui porte surtout sur des aliments traités ou non, constitue entre 30 et 40 % du volume annuel total des échanges.

TradeMark East Africa (TMEA), une organisation qui encourage le commerce transfrontalier dans la sous-région, signale que les femmes réalisent jusqu'à 74 % des échanges informels le long de la frontière du Rwanda avec ses voisins : le Burundi, la République démocratique du Congo, la Tanzanie et l'Ouganda. La majorité de ces femmes ne vivent que de ces échanges.

La TMEA juge cependant préoccupant que cette forme de commerce concerne essentiellement des produits de faible valeur et à faible marge, tels que les fruits et légumes, les animaux d'élevage, la viande et les produits laitiers.

La méconnaissance des droits que leur confèrent les traités et protocoles commerciaux exacerbe les problèmes auxquels les femmes sont confrontées lors de leurs transactions.

Il arrive qu'elles soient contraintes de verser des pots-de-vin ou harcelées par des douaniers et agents d'immigration. Afin de leur venir en aide, la TMEA a lancé en 2012 un projet qui facilite les activités commerciales transfrontalières des femmes en Afrique de l'Est.

Le projet fournit une assistance juridique gratuite aux petits commerçants, surtout des femmes, qui, ignorant souvent leurs droits, empruntent des chemins illégaux pour traverser les frontières et ainsi échapper au harcèlement des douaniers.

La TMEA leur apprend à faire valoir leurs droits en cas d'arrestation arbitraire ou d'application abusive des règles de la part des fonctionnaires.

Ainsi, bon nombre de commerçantes de la région passent désormais moins de temps aux frontières à se demander quelles sont les bonnes procédures à suivre. En outre, la TMEA les a aidées à s'organiser en coopératives afin de renforcer leur pouvoir de négociation.

Les experts estiment cependant que davantage de politiques doivent encourager le commerce informel des femmes.

Ces dernières pourraient bénéficier de politiques qui abordent les problèmes liés à l'accès au crédit, au filet de sécurité sociale, au transport, à l'échange de devises, aux installations de stockage, aux soins de santé, et à l'assainissement.

### **Les femmes et la libéralisation du commerce**

Si la libéralisation du commerce a débuté dans les années 1990 et a dans certains cas accru la compétitivité des commerçants africains, lorsqu'il s'agit des femmes, indique le Réseau interinstitutions de l'ONU pour les femmes et l'égalité des sexes, elle a produit l'effet inverse.

Le Réseau explique que les femmes ont beaucoup pâti de ces politiques du fait de préjugés sexistes en matière d'éducation et de formation, d'une répartition inéquitable des revenus et des ressources, ainsi que d'un accès inégal au crédit, au foncier et à la technologie; et d'ajouter qu'en Afrique, « les femmes reçoivent 7 % des services de vulgarisation agricole et moins de 10 % des crédits offerts aux petits agriculteurs. »

Mais certains experts exhortent les opposants à la libéralisation du commerce à la considérer sous un autre angle : ces politiques encouragent la suppression des tarifs douaniers et réduisent ainsi le prix des marchandises.

Les opposants ripostent en affirmant que si les femmes n'ont pas accès au crédit, aux connaissances techniques ou aux marchés internationaux, elles ne pèsent pas lourd face à la concurrence internationale, même si les marchés sont ouverts.

Comme ce fut le cas dans la minuscule nation du Lesotho, en Afrique australe, l'ouverture du marché du travail aux emplois de la confection et de la fabrication tournés vers l'international, s'avère être un aspect majeur de la libéralisation du commerce.

Une étude de 2012 de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) portant sur le Lesotho, *Who Is Benefitting from Trade Liberalization in Lesotho?*

*A Gender Perspective* (Qui tire parti de la libéralisation du commerce au Lesotho considérée sous l'angle de la parité ?), a révélé que la libéralisation a renforcé les échanges commerciaux du pays ces 30 dernières années, en particulier les exportations des secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre comme l'industrie de la confection. Elle a également été synonyme d'une augmentation du nombre de femmes employées dans le secteur formel.

### **L'exemple du Lesotho**

Comment le Lesotho a-t-il fait ? D'abord, il a imposé des quotas d'importation sur les vêtements provenant des marchés de l'Asie, des États-Unis (EU) et de l'UE. Ensuite, les produits textiles du Lesotho sont les grands bénéficiaires de l'US Africa Growth and Opportunity Act de 2000 (AGOA, ou Loi des EU sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique), qui autorise en franchise de droits de douane les exportations africaines à destination des EU. Enfin, le Lesotho a augmenté ses exportations vers les EU en profitant d'une clause qui permet aux pays admissibles au titre de l'AGOA, de s'approvisionner en tissus dans des pays tiers tels que la Chine. Ces politiques ont eu des répercussions positives importantes pour les commerçantes du Lesotho.

L'industrie de l'habillement est le principal employeur du Lesotho, et les femmes forment la plus grande partie de la main-d'œuvre.

Selon la CNUCED, « Grâce à l'évolution des échanges commerciaux, un grand nombre de nouveaux emplois ont été créés pour les femmes défavorisées, relativement peu qualifiées qui n'auraient autrement guère de chance d'occuper un emploi formel. »

Les Lesothanes occupant un emploi formel ont accès aux programmes de santé, et celles vivant avec le VIH reçoivent un traitement et des soins gratuits.

Mais si l'industrie lesothane du vêtement procure des emplois aux femmes, elle contribue également aux nouveaux types d'inégalité et de vulnérabilité.

Les salaires sont bas dans cette industrie. Les travailleurs ne gagnent que 5 à 100 dollars par mois, même s'ils ont accès aux prestations maladie. Compte tenu du coût élevé de la vie, ces salaires permettent de couvrir les premières nécessités, mais non d'épargner en vue de créer de petites activités commerciales.

En outre, les Lesothanes sont particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs et aux changements apportés au système commercial international. Si les usines textiles venaient à fermer, il serait démesurément difficile pour elles de retrouver un emploi.

Ceci parce que les femmes ont tendance à rencontrer davantage d'obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre, en raison de pratiques sociales et culturelles discriminatoires telles qu'un accès limité à l'éducation, à la technologie et aux ressources financières, selon la CNUCED.

### **Vers une politique commerciale faisant place aux femmes**

Les économies qui ne dépendent que d'un seul produit de base sont vulnérables aux chocs extérieurs, qui à leur tour frappent les femmes. La CNUCED indique que les pays producteurs de pétrole n'ont pas diversifié leur économie. Par exemple, l'économie de l'Angola, principalement extractive, n'a pas créé assez d'emplois pour absorber la main-d'œuvre féminine. Selon la CNUCED, la lenteur de la diversification de l'économie angolaise a enfermé les femmes dans des emplois à faible productivité.

Contrairement au Lesotho, la libéralisation du commerce en Angola n'a pas créé d'emplois manufacturiers tournés vers l'exportation, d'où le peu de femmes ayant intégré le secteur secondaire: seulement 17 % de la main-d'œuvre totale.

Afin d'améliorer le sort des femmes, les gouvernements africains doivent adopter des politiques qui éliminent les contraintes auxquelles elles sont confrontées dans leurs activités commerciales, recommandent les experts.

Le Réseau interinstitutions de l'ONU pour les femmes et l'égalité des sexes propose trois politiques pour ce faire. Premièrement, les gouvernements doivent fournir aux travailleuses les compétences nécessaires et un accès à l'information.

Deuxièmement, ils doivent faire voter des lois relatives aux normes et conditions de travail visant à éradiquer l'exploitation des travailleuses. Et troisièmement, ils doivent formuler des politiques sociales et de l'emploi qui soutiennent le partage équitable des responsabilités domestiques.

Il existe indéniablement des écarts importants entre les sexes dans de nombreux secteurs. La CNUCED recommande d'utiliser le commerce comme un « catalyseur » de développement futur. Des politiques justes pourraient inciter les femmes commerçantes à contribuer encore davantage au développement du continent.

Source: [allafrica.com](http://allafrica.com)